

**SEANCE DU LUNDI 12 MARS 2018****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le douze mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 08 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Chantal ROBERT, Monica VISINONI.

Absents excusés : Messieurs Alain BERNARD (pouvoir Charles POULAIN), Serge BLAISON (pouvoir Jany BOUVARD) Madame Sophie DUBOIS (pouvoir Claire OLLIVIER)

Monsieur Jany BOUVARD a été nommé secrétaire de séance.

➤ **1-Compte-rendu du Conseil municipal du 12/02/2018 :**

Une observation faite par Jany BOUVARD, concernant le montant des travaux ERPA : éclater la somme sur les 2 entreprises, soit

- RONDINO : 31.110,17 €

- FSP Collectivités : 12.037,92 €

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

➤ **2-Commission Urbanisme du 20/02/2018**

**CERTIFICATS D'URBANISME**

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 17 D 0067	397 rue d'Amboise	Uc +N	a	Favorable

**PERMIS DE DEMOLIR**

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
PD 037 079 18 D0001	4 Impasse du Roc	Ubr	Démolition d'une construction annexe	Favorable

## PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 17 D0029	rue du Pont	Ub	Maison Individuelle	Favorable
03707915 D0016M01	1, rue des Ecoles	Ua	Modification rampe PMR et des panneaux préaux – élimination extension bibliothèque, brise-soleil cour sud, et de la démolition de la verrière	Favorable sous réserve ABF

## DPU

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
49/2017	397 rue d'Amboise	UC + N	Droit non requis

### ➤ 3-Commission Voirie du 22/02/2018

La commission VRD a retenu 5 points nécessitant des réparations de voirie : La Chevrollière, la rue de la Pinetterie, les Bergeries, le nord de la rue de la Vallée de Mesvres et les Basses Fougères. Ces travaux seront réalisés par le SCMV (Service Commun Mutualisé de Voirie) pour un montant de 33 705€. La participation communale au service Voirie s'élève à 43 400€, il restera +/- 10 000€ pour les petites réparations ponctuelles d'enrobés (PATA).

Les aménagements de voirie pour l'année sont ; l'aménagement de la rue de la Gare pour lequel il a été demandé des subventions. Le montant estimé s'élève à 135 000€ TTC, le département devrait participer en prenant en charge le montant de l'enrobé. Le cheminement piétonnier termine rue de l'Ecluse et il a été proposé de limiter la vitesse à 20km/h en établissant une zone de circulation partagée sur toute la longueur de la rue. Un permis d'aménager étant en cours d'instruction à l'ABF, une délibération permettant cette mesure sera proposée lors d'un prochain conseil après accord de ce dossier.

Sur le plan sécurité il est proposé un plateau ralentisseur rue d'Amboise à l'intersection avec la rue des Caves et selon le budget un aménagement identique rue de Chenonceaux devant les commerces. Il est également proposé la rénovation de la rue de Beauregard dégradée depuis les travaux d'assainissement. L'ensemble de ces travaux peuvent s'élever à 50 000€ déduction faite des subventions demandées.

L'installation d'un chenil conforme permettant l'instauration d'une taxe lors de la capture d'un animal ainsi que des frais de garde. Il est proposé :

- Forfait de capture : 20€
- Frais de garde, par jour : 10€

Auxquels s'ajouteront les honoraires du vétérinaire en cas d'identification.

Le Cher a été radié des voies navigables par décret du 27 juillet 1957, par conséquent les chemins de halage en perdu leur qualité et sont devenus des délaissés de voirie. La commune en assure

l'entretien. Il est demandé au conseil de délibérer sur le déclassement de ces chemins afin de les intégrer dans la voirie communale et autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre les arrêtés nécessaires.

La rue des Hauts de Vaux sera numérotée en système métrique suite à de nombreuses divisions de parcelles.

#### ➤ **4-Commission Bâtiment du 06/03/2018**

Avant tout échange, Jany Bouvard a présenté les travaux d'accessibilité effectué en mairie.

##### **1. Vidéo protection**

Au vu des infractions constatées dans notre salle J Villeret, du restaurant scolaire, des dégradations de voirie, nous nous interrogeons sur une telle mise en place.

La question d'une alarme sonore reste aussi d'actualité.

Des informations complémentaires en termes de budget seront demandées à la CCBVC dans le cas d'une mutualisation de coût.

##### **2. Ancien bureau de poste**

Pour rappel, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) recherche un local pour début avril et est très intéressé par notre ancien bureau de poste.

Des aménagements électriques, remises aux normes, rafraichissement sont à prévoir avant la signature du bail.

Des devis vont être demandés auprès de prestataires locaux, du service technique.

Le SIA donne son accord oral sur le montant du loyer à savoir 200€ par mois et souhaiterait s'installer dès le 01/04/2018.

##### **3. Camping**

Le bail précédent a été signé le 09/03/2015 pour 3 ans.

La commission s'interroge sur la rédaction de ce bail et sur une jouissance à l'année et non sur 6 mois.

Un rendez-vous est à organiser rapidement avec le gérant de Canoé Company, locataire de notre camping.

##### **4. Budget 2018**

Jany BOUVARD nous détaille les sommes prévues en Fonctionnement et en Investissement pour 2018.

Fonctionnement : 121 913€

Investissement : 125 372€

Des priorités doivent être établies quant à ce dernier poste.

- Le chai : gouttières à changer suite aux infiltrations
- Local AMAP : électricité
- Restaurant scolaire : peinture façade ouest
- Mairie : rénovation, peinture couloir, entrée
- Local anciennement la Poste : changement du rideau roulant
- Salle J. Villeret ; provision maîtrise d'œuvres

Sans oublier la liste des travaux préconisés par l'Ad'AP dont nous devons définir les priorités.

➤ **5- Réunion du Personnel du 07/03/2018**

Les nombreuses interrogations de la part du personnel ont suscité l'organisation d'une réunion avec l'ensemble du personnel, Monsieur le Maire, les adjoints et la Présidente du Centre de Gestion 37 accompagnée d'une juriste.

Le positionnement de la secrétaire générale a été précisé en lien direct avec les agents pour l'encadrement et sous la responsabilité des élus (congrés, planning, répartition des tâches, paies, heures...).

Elle assure le contrôle et l'organisation du travail, que toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la Commune soient réalisées.

L'élu voit avec la secrétaire générale l'ensemble du travail.

Les principales questions laissées par les agents en termes de congés payés, arrêt maladie, Rifseep, grade...ont été abordées.

➤ **6- Commission Relations Sociales et Fêtes du 21/02/2018**

**1. Jour de Cher**

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) construira un radeau pour l'évènement « Jour de Cher ». Elle tiendra également un stand de crêpes, café et boissons sur le terrain communal.

**2. Concert du 07 avril**

Le concert qui devait avoir lieu le 24 mars a été repoussé au 07 avril

Un flyer sera encarté dans le bulletin municipal.

**3. Brocante et exposition du 27 mai : organisation.**

Nous demandons à l'A.P.E de ne pas bloquer les sorties de secours de la salle J. Villeret et les informons que la troupe Globtroot, déambulera pendant la brocante.

En ce qui concerne, l'exposition nous avons à ce jour 14 exposants dont Monsieur LALLOUET qui proposera des caricatures.

➤ **Délibération frais de mise en fourrière**

Monsieur GALEA fait part de l'installation d'un chenil conforme permettant l'instauration d'une taxe lors de la capture d'un animal ainsi que des frais de garde, il est proposé :

- Forfait de capture : 20 €

- Frais de garde, par jour : 10 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte d'appliquer les frais de mise en fourrière.

➤ **Délibération déclassement des chemins de halage**

Monsieur GALEA fait part aux membres du conseil municipal de délibérer sur le déclassement des chemins de halage afin de les intégrer dans la voirie communale et autoriser le maire ou l'adjoint délégué à prendre les arrêtés nécessaires. Il faut savoir que le Cher a été radié des voies navigables par décret du 27 juillet 1957, par conséquent les chemins de halage ont perdu leur qualité et sont devenus délaissés de la voirie. La commune en assure depuis l'entretien.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le déclassement des chemins de halage.

➤ **Délibération location du local de l'ancienne poste**

Monsieur BOUVARD fait part de louer le local situé au « 5, place du 8 mai 1945 » au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chenonceaux, sur un loyer de 200 € mensuel, bail au 15 avril 2018.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la signature du bail.

Des travaux seront à mettre en œuvre avant la location :

Monsieur BOUVARD donne lecture du devis de l'entreprise DALENCON concernant la réfection électrique à savoir de recâbler les deux bureaux (téléphone + internet), ainsi que le remplacement des radiateurs défectueux et des luminaires, soit un montant TTC de 3.392,52 €. A l'unanimité, le conseil municipal accepte de donner tout pouvoir à l'adjoint délégué pour la signature du devis.

➤ **Délibération travaux local AMAP**

Monsieur BOUVARD fait part du changement du coffret électrique et l'installation de deux radiateurs, donne lecture du devis de l'entreprise DALENCON pour un montant TTC de 1.287,84€.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les travaux  
L'association devra être vigilante sur le réglage du chauffage.

➤ **Délibération devis vandalisme au camping**

Monsieur BOUVARD rappelle les dégâts au camping municipal causé par vandalisme en octobre 2017.

Devis travaux de l'entreprise FERRAND pour 2 102.40€ TTC et de l'entreprise LEFRERE pour TTC 5.575,12 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de donner tout pouvoir à Monsieur BOUVARD pour la signature des devis.

➤ **Délibération projet du SCOT ABC**

Madame HERMANGE nous fait part du projet de SCOT ABC arrêté le 8 janvier 2018 par le conseil syndical.

L'ambition du SCOT ABC porte donc sur la capacité du territoire à se forger une « communauté de vie » au travers d'un positionnement géographique déterminant et d'une dominante environnementale reconnue et revendiquée.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve et valide le projet de SCOT ABC.

Un encart sera diffusé dans le bulletin du mois de mai afin d'informer les administrés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur BEGUIER demande des nouvelles de l'état de santé de Monsieur le Maire,
- Madame HERMANGE rappelle la modification du PLUi quant à la parcelle rue d'Orget qui est vendue et constructible. Cette parcelle avait été référencée comme espace réservé sur notre PLU.
- Madame HERMANGE reformule la demande de Madame VILATTE concernant la location d'une salle de la cave coopérative afin de stocker du matériel et l'utiliser comme salle de tir à l'arc.
- Monsieur BOUVARD fait part que depuis l'intervention de l'entreprise de désamiantage les portes des cuves en fonte ont disparu ainsi que du petit matériel.  
Madame HERMANGE leur adressera un courrier.
- Monsieur BOUVARD rappelle que la commission Finances du 15/03/2018 aura pour objectif de valider les investissements 2018.

Fin de séance à 22h15

Rappel des délibérations prises :

12/03/2018	022	Frais de mise en fourrière
	023	Déclassement des chemins de halage
	024	Location local ancienne poste au S.I.A.
	025	Travaux local AMAP
	026	Devis suite au vandalisme du camping municipal
	027	Projet du SCOT ABC